



Colloque

L'accès au droit dans les collectivités d'outre-mer

(Martinique – Guyane – Mayotte – Guadeloupe – La Réunion)

 **Mercredi 24 septembre 2025, 9h00 – 17h00**  **Auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris**

Objectifs

En réunissant professionnels du droit, universitaires, chercheurs et acteurs de terrain, ce colloque met en lumière les défis persistants de l'accès au droit outre-mer.

Dans une approche pluridisciplinaire, avec des témoignages ancrés dans la réalité, il propose de :

- Questionner les inégalités structurelles et fonctionnelles,
- Évaluer les réponses institutionnelles existantes,
- Valoriser les dynamiques locales et les pratiques innovantes,
- Porter une voix forte pour une justice plus équitable et pleinement accessible aux citoyennes et citoyens d'outre-mer.

Programme

8h30 | Accueil & Ouverture

- Antoine DELBLOND, président du Groupe L'Ouverture
- Julie COUTURIER, présidente du Conseil national des barreaux
- Un représentant des collectivités ultramarines
- Modération : André-Max BOULANGER, professeur, Université Paris 8

9h00 – 10h30

Conférence introductive : « *Citoyenneté et accès au droit outre-mer : Failles de l'égalité ?* »

- Antoine DELBLOND, professeur émérite des facultés de droit

Table ronde 1 : Défis structurels et institutionnels

- Accès à la juridiction administrative aux Antilles françaises
 - Frank HO SI FAT, président du TA de Basse-Terre, Saint-Barthélemy et Saint-Martin
- Transport aérien et continuité territoriale outre-mer
 - Jean-Claude BEAUJOUR, avocat au barreau de Paris, expert du secteur aérien
- Accès au droit et défiance des justiciables
 - Patrick LINGIBÉ, ancien bâtonnier de Guyane, membre du Conseil National des Barreaux
- Facteurs sociaux du non-recours outre-mer
 - Bertrand FRANÇOIS-LUBIN, docteur en droit, chargé de cours à l'Université des Antilles

Modération : Patrick LINGIBÉ, avocat au barreau de Cayenne

10h45 – 12h30 | Table ronde 2 : Fonctionnalité de l'accès au droit outre-mer

- Accès au droit à la formation dans les collectivités d'outre-mer
 - ▶ André-Max BOULANGER, professeur à l'Université de Paris 8
- L'accès au droit et vulnérabilité économique outre-mer
 - ▶ George PAU-LANGEVIN, adjointe à la Défenseure des droits
- Protection juridique des personnes vulnérables dans l'accès à l'eau
 - ▶ Mayana BUNOD, docteur en droit, avocate au barreau de Paris
- Le règlement des successions outre-mer : sujet épineux
 - ▶ Béatrice LEBON, avocate au barreau de Paris

🗨️ Témoignage : - Accès des jeunes au droit : les structures d'insertion par l'activité économique

- ▶ Jean-Luc DANGLADES, président d'ACSION SERVICES, Régie de territoire du centre de la Martiniques

Pause déjeuner

14h00 – 15h30 | Table ronde 3 : Préconisations pour un accès effectif au droit outre-mer

- Rationalisation de la codification outre-mer
 - ▶ Edwin MATUTANO, docteur en droit, avocat au barreau de Paris
- Adaptation du droit de l'urbanisme outre-mer
 - ▶ Maeva AMBRAISSE, avocate au barreau de Paris

Sous réserve : Témoignage d'un responsable de plateforme d'accès au droit

Pause

16h00 | Synthèse et perspectives

- Synthèse des tables rondes. Échanges avec le public
- Conclusion générale
- Tableau synthétique pour envisager un meilleur accès au droit dans les outre-mer
- Mot de clôture

Informations pratiques et inscriptions

Accès : Auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris – **Métro** : Hôtel de ville (1 minute à pied) ; Châtelet (3 minutes).

Bus : lignes 38, 67, 69, 70, 72, 74, 76, 96 (arrêt hôtel de ville ou Châtelet)

Entrée libre et gratuite. Participation à distance en visioconférence (zoom).

💡 Inscription gratuite sur réservation : <https://groupe-louverture.fr> Renseignements : 06 03 59 48 10

« Sans justice, il ne peut y avoir de paix durable dans aucune société » – Nelson Mandela